

Rapport d'évaluation

Évaluation du programme
de Sciences humaines (300.01)
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)

au Centre collégial de Mont-Laurier
Cégep de Saint-Jérôme

Novembre 1996

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Le programme menant au diplôme d'études collégiales (DEC) en *Sciences humaines* (300.08) offert au Centre collégial de Mont-Laurier du Cégep de Saint-Jérôme a été évalué, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, dans le cadre de l'opération d'évaluation de ce programme dans l'ensemble des collèges qui le dispensaient au cours de l'année 1994-1995. Cette évaluation porte particulièrement sur la composante de formation spécifique du programme révisé en application depuis l'année scolaire 1991-1992.

Le rapport d'auto-évaluation du Centre collégial de Mont-Laurier, dûment adopté par le conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme, a été préparé conformément aux modalités exposées dans le Guide spécifique pour l'évaluation du programme de Sciences humaines¹. Le Collège a transmis le rapport à la Commission, le 23 janvier 1996. Un comité visiteur, composé de quatre membres et présidé par un commissaire, a analysé ce rapport, puis a effectué une visite au Centre, les 10 et 11 avril 1996². À cette occasion, il a pu rencontrer la direction du Collège et du Centre, les membres du comité d'évaluation du programme, les enseignants, les étudiants³ et les personnes responsables des mesures de soutien à l'apprentissage. Cette visite a permis de compléter l'examen des principaux aspects de la mise en oeuvre du programme.

Le présent rapport d'évaluation décrit en premier lieu les principales caractéristiques du programme évalué, tout en le situant dans le projet éducatif et l'offre de formation du Centre collégial de Mont-Laurier. Il décrit ensuite brièvement le processus d'auto-évaluation retenu par le Centre. Il expose, enfin, les conclusions auxquelles en est arrivée la Commission après l'analyse du rapport d'auto-évaluation et la prise en compte de l'information recueillie lors de la visite au Centre collégial de Mont-Laurier. Le rapport présente successivement les résultats de l'évaluation du programme de *Sciences humaines* selon les cinq critères retenus dans le Guide spécifique, soit la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants, l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion du programme. La conclusion du rapport résume l'appréciation globale du programme.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études. Le programme de Sciences humaines*. Québec, mars 1995, 69 pages.
 2. Outre le commissaire, M. Jacques L'Écuyer, qui en assumait la présidence, le comité regroupait M. Guy Desmarais, professeur d'histoire au Collège de Rosemont, M. Georges Goulet, professeur des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Hull et M. Gilles Raïche, conseiller pédagogique au Collège de l'Outaouais. Il était assisté d'une analyste de la Commission, M^{me} Alice Dignard.
 3. Le genre masculin est utilisé comme générique sans préjugé quant au sexe des personnes.

Description du programme

Le Centre collégial de Mont-Laurier, fondé en 1983 par le Cégep de Saint-Jérôme, permet d'offrir des services de formation aux étudiants qui sont résidents du nord de la région des Laurentides et qui, sans l'ouverture d'un pavillon à Mont-Laurier, auraient dû aller à l'extérieur de la région pour faire leurs études collégiales. Cette initiative reflète l'engagement du Collège dans le développement de sa région. La concertation avec les partenaires régionaux a donné naissance au projet «Horizon 1995» qui est venu consolider les créneaux d'interventions du Centre collégial de Mont-Laurier en tenant compte de la réalité régionale. Ce projet a confirmé l'importance des Sciences humaines dans le développement de la région notamment pour le domaine de l'intervention sociale et l'organisation communautaire.

Le Centre collégial de Mont-Laurier accueille environ 300 étudiants à l'enseignement régulier dans deux programmes préuniversitaires : *Sciences humaines* et *Sciences de la nature* et dans un programme technique : *Techniques administratives*. Implanté depuis la fondation du Centre, le programme de *Sciences humaines* reçoit en moyenne 82 nouveaux étudiants à chaque année, soit environ 70 % de la nouvelle clientèle du Centre. L'effectif étudiant du programme rassemble en moyenne 172 étudiants, ce qui représente environ 75 % de l'effectif du secteur préuniversitaire.

Le programme de *Sciences humaines* offre une grille de base, soit le profil de formation Société-monde (300.08) et, un peu plus de 80 % des étudiants du programme y sont inscrits. Le Centre offre aussi deux autres grilles Individu (300.09) et Administration (300.07) où quelques cours de la grille de base ont été remplacés pour faire place aux cours de mathématiques et de biologie qui constituent des préalables à certains programmes universitaires. Les filles représentent environ 65 % de l'effectif du profil Société-monde, environ 70 % des étudiants du profil Individu et environ 53 % de l'effectif du profil Administration.

Les 25 à 30 professeurs du Centre sont regroupés au sein d'un seul département multidisciplinaire et les professeurs du programme de *Sciences humaines* sont membres du Comité des Sciences humaines. L'équipe professorale de la formation spécifique du programme comprend 7 professeurs, dont 3 sont permanents et enseignent à temps plein; 4 professeurs ont le statut de non permanent, soit 2 professeurs qui enseignent à temps plein et 2 à temps partiel.

Évaluation du programme

Le processus d'auto-évaluation

La Commission tient à souligner la qualité de la démarche d'auto-évaluation qui découle du cadre de référence développé par le Service de recherche et de développement pédagogiques de la Direction des études du Cégep de Saint-Jérôme. Ce cadre établit les principales responsabilités et les étapes nécessaires à l'adoption du rapport d'évaluation. Le comité d'évaluation du Centre a présenté, tout au long du processus, les résultats de ses travaux aux enseignants membres du Comité des Sciences humaines afin d'obtenir leurs réactions. Cette démarche a permis d'apporter rapidement des améliorations à certains éléments du programme et d'effectuer des changements à certains cours. Elle a aussi contribué à la mise en place d'un nouveau cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines* à la session d'hiver 1996.

La Commission souligne également la qualité exemplaire du rapport d'auto-évaluation qui, par sa clarté et la profondeur de ses analyses, témoigne d'une réflexion pédagogique et de l'engagement de l'équipe professorale du programme de *Sciences humaines*. Les professeurs se sont appropriés la démarche d'auto-évaluation et, de cette manière, ils ont su en maximiser les retombées passant d'une approche disciplinaire à une approche programme. Les échanges ont permis de voir davantage les liens et la complémentarité entre les objectifs visés par les cours et les différentes disciplines associées au programme. La Commission remercie le Centre collégial de Mont-Laurier de son excellente collaboration.

La mise en oeuvre du programme

Pour chacun des critères retenus, la Commission expose ses principales constatations, souligne les points forts du programme et elle formule, le cas échéant, des suggestions et des commentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en oeuvre.

La cohérence du programme

La cohérence du programme est examinée sous l'angle de trois sous-critères : le caractère intégré du programme; la séquence des activités d'apprentissage; le réalisme des exigences de travail demandées aux étudiants.

Les orientations 1993-1998 retenues dans le projet éducatif «La réussite scolaire» du Cégep de Saint-Jérôme sont également celles retenues dans la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* au Centre collégial de Mont-Laurier. Ce projet éducatif favorise les pratiques académiques qui mettent l'accent sur une excellente formation fondamentale.

Les objectifs du programme de *Sciences humaines* n'ont fait l'objet d'aucune modification locale. Les professeurs ont élaboré leur enseignement dans la perspective d'un développement progressif des habiletés allant du simple au plus complexe. L'analyse taxonomique des objectifs des activités d'apprentissage démontre que la grille proposée par le Centre collégial de Mont-Laurier depuis 1991 privilégie effectivement une progression de la connaissance. Les cours font appel à la mémoire dans les premières sessions, puis à la capacité d'analyse, de synthèse, d'application et d'évaluation dans les dernières sessions.

Dans l'ensemble, les objectifs et le contenu des activités d'apprentissage traduisent clairement les objectifs du programme et permettent de les atteindre. Grâce à la concertation, les professeurs ont développé une vision commune assurant une bonne intégration des finalités du programme. Les étudiants perçoivent la cohérence donnée à l'ensemble du programme de *Sciences humaines* et sont en mesure d'établir les liens entre les cours. La Commission estime que la récente mise en place d'un comité de programme permettra d'accentuer les efforts de concertation essentiels à l'approche programme.

Les objectifs liés à la langue maternelle (3.1 et 3.2) sont atteints par les diverses activités de communication orale et écrite qui occupent une place importante au Centre collégial de Mont-Laurier. L'application des dispositions de la Politique d'évaluation des apprentissages et des règles départementales spécifiques aux objectifs de la langue, qui figurent à l'intérieur de tous les plans de cours, contribue également à l'atteinte de ces objectifs. La réussite des étudiants au test ministériel de français témoigne de l'efficacité des mesures mises en place au Centre.

La Commission reconnaît, avec le Centre, l'atteinte insuffisante de l'objectif 3.3 relatif à la langue seconde. Elle note les quelques efforts accomplis pour introduire des éléments de langue anglaise dans certains cours, comme la lecture de quelques textes anglais, et invite le Centre à poursuivre ces efforts pour développer les habiletés des étudiants en lecture en langue anglaise.

Il n'existait pas formellement d'activité d'intégration au programme en 1994-1995. Pour permettre aux étudiants de faire une courte synthèse, un travail de recherche avait été ajouté au cours *Relations économiques internationales*. La mise en place du nouveau cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines* à l'hiver 1996 permettra d'atteindre davantage les objectifs méthodologiques globaux 2.3 et 2.6. Ces objectifs concernent respectivement la réalisation de toutes les étapes d'une recherche scientifique de base et la réalisation d'un travail qui démontre la capacité d'analyser un problème en appliquant plus d'une approche en Sciences humaines. Un meilleur arrimage des cours d'*Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines* et de *Méthodes quantitatives en Sciences humaines* contribuerait aussi à l'atteinte de ces objectifs. La Commission invite le Cégep à poursuivre ses efforts en ce sens et à apporter, au besoin, les ajustements nécessaires à ces cours.

Généralement bien articulée, la séquence des cours du profil Société-monde tient compte de la progression des apprentissages des étudiants : de l'acquisition à l'approfondissement. La Commission note que des liens intégrateurs sont facilités par le fait que chaque professeur enseigne généralement tous les cours d'une même discipline. Les échanges entre les professeurs des différentes disciplines ont également permis de développer des liens d'une discipline à l'autre favorisant ainsi une plus grande complémentarité. L'analyse réalisée par le Centre a également conduit à examiner la place du cours *Économie globale* dans la séquence et à se questionner sur la pertinence du cours *La vie politique*. La Commission invite le Centre à revoir, tel qu'il l'envisage, la position dans la séquence des activités d'apprentissage et le contenu de ces cours.

Comme mentionné précédemment, le programme de *Sciences humaines* est essentiellement offert suivant le profil Société-monde, les autres grilles ne comportant que des ajustements pour permettre aux étudiants d'être admis dans les programmes universitaires comportant des préalables. Ainsi, le profil Administration ne comporte présentement aucun cours d'administration. Si l'effectif étudiant le permet, la Commission *suggère* au Centre d'examiner la possibilité d'ajouter au moins un cours d'administration à cette grille, à défaut de quoi il devrait revoir la dénomination de ce profil.

Dans l'ensemble, les étudiants rencontrés se disent satisfaits de la charge de travail demandée par les professeurs. Ils perçoivent la progression des exigences des cours d'une session à l'autre. La mise en place du nouveau cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines* nécessite des ajustements qui sont en voie de réalisation, ce qui permettra d'équilibrer davantage la charge de travail de la quatrième session. Sur cette question, le témoignage des étudiants rencontrés semble plus satisfaisant que celui obtenu lors de la relance réalisée auprès des étudiants inscrits au programme en 1994-1995.

La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement

Trois sous-critères permettent d'apprécier la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants : l'adaptation des méthodes pédagogiques aux objectifs visés et aux caractéristiques des étudiants; les services de conseil, de soutien et de suivi ainsi que les mesures de dépistage des difficultés d'apprentissage; la disponibilité des professeurs.

Les méthodes pédagogiques favorisent l'atteinte des objectifs du programme : elles sont adaptées aux caractéristiques des étudiants, diversifiées et généralement appréciées des étudiants. La Commission souligne les efforts déployés par les enseignants qui, par des méthodes pédagogiques appropriées, favorisent chez l'étudiant le développement des habiletés reliées à la lecture, à l'écriture et à l'expression orale en français. Selon les enseignants, la bibliothèque, dont les ressources sont limitées, représente cependant une contrainte quant à la nature des travaux pouvant être demandés aux étudiants.

Le cours *Méthodes quantitatives en Sciences humaines* a été révisé afin d'adapter le contenu et les méthodes à la spécificité du programme et il sera dispensé par deux professeurs du programme de *Sciences humaines*. La Commission invite les professeurs à poursuivre l'intégration des nouvelles technologies de l'information dans leurs applications pédagogiques.

La mise en oeuvre de services d'aide et de soutien est diversifiée : Centre d'aide en français (c.a.f.), CENTRE d'aide en mathématiques (c.a.m.), PROGRAMME d'accueil et d'intégration, cours *Méthodologie des travaux au collège* (cours complémentaire offert jusqu'à l'automne 1994), projet d'encadrement des étudiants à risque. Les ateliers d'accueil et d'intégration ont favorisé la réussite scolaire des participants et ont été appréciés. Puisque certaines de ces mesures ont été

supprimées, la Commission invite le Centre à examiner des formules alternatives comme la possibilité d'offrir une journée d'accueil telle que proposée dans le rapport d'auto-évaluation, un cours portant sur les méthodes d'apprentissage ou toutes autres activités intégrées.

Enfin, la disponibilité des professeurs est adéquate et elle est appréciée des étudiants. Le Centre collégial de Mont-Laurier applique la politique de disponibilité des enseignants du Cégep de Saint-Jérôme. La taille relativement modeste du programme permet une relation professeur-étudiant très étroite.

L'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières

Les deux sous-critères retenus concernent plus particulièrement l'adéquation des ressources humaines : la qualification des professeurs; les procédures d'évaluation et de perfectionnement de ces professeurs.

Les qualifications des professeurs et leurs compétences diversifiées constituent une force de la mise en oeuvre du programme. La compétence et la motivation de l'équipe professorale sont soutenues par un programme d'accueil et de formation initiale des nouveaux enseignants, une politique d'évaluation des professeurs non permanents et une politique de perfectionnement.

Compte tenu de l'éloignement du Centre et du petit nombre de professeurs, il ne semble pas toujours facile de réaliser des activités de perfectionnement. Malgré ces contraintes, la majorité des professeurs ont participé à des activités de formation à l'intérieur du programme PERFORMA en 1994 et 1995. Certains professeurs ont également opté pour le perfectionnement personnel, notamment des cours universitaires reliés à la discipline enseignée et des activités organisées par des associations. Les professeurs peuvent cependant éprouver un certain isolement disciplinaire. La Commission invite le Collège et le Centre à améliorer la circulation de l'information relative aux possibilités de perfectionnement accessibles aux enseignants de Mont-Laurier et à développer des échanges avec les départements du Cégep de Saint-Jérôme. La Commission invite aussi les professeurs à continuer à se ressourcer en développant leurs relations avec des organismes professionnels et des associations disciplinaires.

La Commission tient à souligner la qualité du programme d'accueil et de formation initiale des nouveaux enseignants et principalement, le volet parrainage impliquant une collaboration entre un nouveau professeur et un professeur d'expérience. Ce programme est très apprécié des nouveaux enseignants.

La Commission souligne par ailleurs la qualité de l'aménagement physique du Centre et des locaux mis à la disposition du programme notamment les laboratoires d'informatique. La Commission *suggère* au Centre et au Collège de prendre tous les moyens pour consolider le développement de sa bibliothèque afin qu'elle puisse répondre adéquatement aux besoins des professeurs et des étudiants notamment en ce qui concerne l'accès à des ouvrages publiés en langue anglaise. L'accès au réseau Internet pourrait compenser certaines limites en matière d'information.

L'efficacité du programme

Quatre sous-critères ont été retenus pour évaluer l'efficacité du programme : les modes et instruments d'évaluation des apprentissages; le taux de réussite dans les cours; le taux de diplomation; le degré d'atteinte des objectifs du programme par les diplômés.

Jusqu'en 1994-1995, l'évaluation des apprentissages était régie par la Politique d'évaluation des apprentissages (PIEA) de 1992. À l'automne 1994, le Cégep de Saint-Jérôme a adopté une nouvelle PIEA. Les plans de cours paraissent conformes aux dispositions de la PIEA et la grille de vérification de cette conformité est adéquate.

Dans l'ensemble, les modes et instruments d'évaluation des apprentissages mesurent bien la réalisation des objectifs d'apprentissage des cours et couvrent les habiletés requises par le niveau taxonomique des objectifs. À ce sujet, l'analyse de la concordance présentée dans le rapport d'auto-évaluation est exhaustive.

Les cours d'*Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines (IPMSH)* et *Économie globale* ont été examinés plus en profondeur afin de porter un jugement sur la qualité des plans de cours et des évaluations du Centre. Les outils d'évaluation sommative du cours IPMSH sont diversifiés et congruents avec les objectifs poursuivis. Les attentes relatives à la démarche de recherche sont précisées dans un manuel-guide remis à l'étudiant. Dans le cas du cours d'*Économie*

globale, les instruments d'évaluation permettent de vérifier l'atteinte de la majorité des objectifs spécifiques du cours; toutefois, il semble difficile de savoir dans quelle mesure les connaissances et la compréhension des concepts de base sont assimilés adéquatement par les étudiants compte tenu que le Centre n'a pas été en mesure de transmettre à la Commission tous les documents demandés.

Selon les données du Collège, le taux de réussite des cours de la formation spécifique du programme de *Sciences humaines* du Centre collégial de Mont-Laurier est comparable et même légèrement supérieur à celui observé dans le réseau. Les taux de diplomation pour les cohortes de 1992 et de 1993 qui regroupent les étudiants provenant directement du secondaire (cohortes A) se sont améliorés par rapport à celui de 1991. En effet, 36 % des étudiants de la cohorte de 1991 ont obtenu leur diplôme à ce jour au Centre collégial de Mont-Laurier comparativement à 45 % dans l'ensemble des collèges affiliés au SRAM. Pour la cohorte de 1992, les taux sont de 45 % au Centre comparativement à 31 % au SRAM. Les taux de diplomation dans le programme en considérant la durée prévue de 2 années d'études étaient de 24 % en 1991 et de 31 % en 1992 et 1993. Les taux correspondants pour l'ensemble des collèges affiliés au SRAM étaient de 29 % en 1991 et de 26 % en 1992 pour les étudiants provenant directement du secondaire.

Parmi les facteurs expliquant la faiblesse relative du taux de diplomation, le Centre mentionne que plusieurs étudiants s'inscrivent pour une première année au programme de *Sciences humaines* à Mont-Laurier et poursuivent par la suite leurs études techniques dans d'autres collèges; le rapport souligne également que plusieurs étudiants inscrits dans un autre programme ou un autre collège viennent terminer leurs études en *Sciences humaines* à Mont-Laurier. La Commission *suggère* au Centre de se doter des instruments d'analyse nécessaires afin de mieux connaître les caractéristiques de ses étudiants et leur cheminement scolaire.

Les résultats des étudiants du programme de *Sciences humaines* au test ministériel de français de 1994 surpassent ceux des étudiants du réseau et le pourcentage de candidats ayant réussi atteint 80 % comparativement à 63 % pour l'ensemble du réseau. Les efforts des enseignants sur l'acquisition de compétences en lecture et en écriture contribuent à la réussite des étudiants. La Commission note que 96 % des diplômés interrogés lors de la relance sont satisfaits des résultats qu'ils obtiennent à l'université.

Par ailleurs, l'activité d'intégration, telle que réalisée à l'automne 1994, ne permettait pas dans l'ensemble de mesurer adéquatement la réalisation des objectifs visés par le programme. Le rapport d'auto-évaluation du Centre propose de mettre en place une véritable activité d'intégration qui correspond aux objectifs ministériels. La Commission a pu observer que cette action est déjà en bonne voie de réalisation et qu'un nouveau cours a été mis en place à la session d'hiver 1996 (300-301-94 : *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines*). Ce cours devrait permettre de confirmer l'atteinte des objectifs du programme et sa conception illustre la préoccupation multidisciplinaire de l'équipe professorale, notamment en amenant l'étudiant à faire une démarche personnelle d'intégration et à réaliser un projet utilisant deux approches des Sciences humaines comme moyen intégrateur de leurs apprentissages. La Commission souligne les efforts des professeurs à mettre en oeuvre les actions qu'ils ont envisagées concernant les objectifs de cette activité et les changements apportés à certains autres cours, en particulier *Méthodes quantitatives en Sciences humaines*.

La qualité de la gestion du programme

Le sous-critère pour l'évaluation de la qualité de la gestion du programme met l'accent sur les structures de gestion, la qualité des communications entre les intéressés et le degré d'implantation de l'approche programme.

La Commission a été en mesure d'apprécier la qualité des relations entre la direction du Cégep de Saint-Jérôme et le Centre collégial de Mont-Laurier et le département en particulier, l'efficacité des structures administratives et pédagogiques et, le partage d'une vision commune de la qualité du programme et de la réussite des étudiants. Le Centre collégial de Mont-Laurier bénéficie d'une autonomie et d'une identité qui lui sont propres. Les étudiants disent s'y sentir comme chez eux.

Les relations des professeurs avec les étudiants sont excellentes et elles contribuent à créer un climat favorable à l'apprentissage. Les communications entre les professeurs, regroupés au sein d'un seul département, seront consolidées par la mise en place du Comité de programme des Sciences humaines. La Commission souligne par ailleurs l'importance de veiller à ce que les points de vue du Centre soient toujours bien pris en compte par les organismes décisionnels du Collège et que les décisions qui s'en suivent soient adaptées aux réalités du Centre collégial de Mont-Laurier.

Conclusion

La Commission reconnaît la qualité de la mise en oeuvre du programme de DEC en *Sciences humaines* au Centre collégial de Mont-Laurier. La cohérence du programme axée sur la progression des apprentissages des étudiants ainsi que la compétence, le dynamisme et l'engagement de l'équipe professorale constituent les principales forces de cette mise en oeuvre. Les professeurs ont su développer une vision commune de la formation et une concertation leur permettant d'offrir un enseignement intégré. Leurs actions assurent un encadrement efficace et apprécié des étudiants ainsi qu'une préparation adéquate aux études universitaires. La Commission tient à souligner le climat général du Centre et la qualité des relations enseignants-étudiants, dont l'impact sur la réussite des études ne saurait être sous-estimé.

Plusieurs éléments du programme ont déjà fait l'objet d'améliorations ou le seront incessamment : la mise en place du cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines*, la création d'un Comité de programme des Sciences humaines, des changements apportés ou proposés à certains cours et à la séquence. La Commission a cru important de suggérer quelques actions dans le but d'améliorer certains aspects du programme, comme l'ajout d'un cours du domaine de l'administration, le développement chez les étudiants d'habiletés reliées à la langue seconde, la consolidation du développement de la bibliothèque et la mise en place des instruments nécessaires au suivi du cheminement des étudiants.

La Commission estime que la prise en compte des suggestions qui précèdent, de même que la réalisation des actions envisagées par le Centre, contribueront à maintenir la qualité de la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* dispensé à Mont-Laurier. Elle invite le Centre et toutes les personnes impliquées dans la mise en oeuvre du programme à poursuivre leurs efforts.

Suites de l'évaluation

À la suite de l'évaluation du programme de *Sciences humaines* 300.01 conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) au Centre collégial de Mont-Laurier, le Cégep de Saint-Jérôme a transmis ses commentaires à la Commission et signalé les améliorations déjà faites ou en voie de l'être.

La Commission prend acte des actions réalisées par le Collège à savoir, la mise en place d'un suivi du profil général de chaque étudiant inscrit au programme de *Sciences humaines* au Centre collégial de Mont-Laurier, la modification de la séquence des cours afin d'assurer un meilleur équilibre de la charge de travail entre la 4^e et 3^e session et la diffusion auprès des nouveaux étudiants du programme du "Guide de l'étudiant".

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président